

L'annonce de nombreux projets... mais une commune sans réserve financière.

L'actuelle majorité communale CdH-MR annonce régulièrement des nouveaux projets. Mais a-t-elle réellement les moyens techniques et financiers de ses ambitions ? Nous en doutons fort. Voici un bref tour d'horizon de certains projets annoncés.

	Estimation finale	Subsides
Colombier (montant total, une partie des travaux étant déjà réalisée)	2.350.000 €	1.263.000 €
Tennis de table	826.000 €	?
Maison intergénérationnelle Franière	670.000 €	485.000 €
Presbytère de Franière	362.000 €	131.000 €
Presbytère de Buzet	1.300.000 €	?
Cercle St-Etienne Floriffoux	1.386.000 €	1.110.000 €
Salle des fêtes Soye	289.000 €	222.000 €
Crèche à Franière	1.200.000 €	534.000 €
Aménagement du centre de Floreffe (1^{ère} phase)	1.700.000 €	? 60%
Régularisation des infrastructures sportives au site des Marlaïres	200.000 €	0 €
Parking motorhomes Mauditienne	167.000 €	69.000 €
Réfection rue du Moncia-Emerée	220.000 €	186.000 €

Bâtiment pour le tennis de table : annoncé depuis de nombreuses années, ce bâtiment serait érigé derrière l'actuel hall sportif.



Si le bâtiment du **colombier** est restauré depuis quelques années et rendu accessible par une passerelle (qui a coûté près de 110.000 euros), il est encore prévu de remettre en état les ouvrages hydrauliques, l'étang et les murs d'enceinte, mais aussi les abords, pour en faire un parc paysager (estimation des travaux restants : 1,2 million d'euros dont 655.000 euros de part communale).

Aménagement du **presbytère de Buzet** pour accueillir la Maison des Enfants (école primaire).

Maison intergénérationnelle à Franière : il s'agit, dans un premier temps, d'aménager le rez-de-chaussée pour y permettre des activités pour le Conseil consultatif des aînés et le Plan de Cohésion sociale, mais dans un deuxième temps, de procéder à une réhabilitation complète du bâtiment en vue d'en faire une maison de village.



Presbytère de Floreffe : acheté en 1997 mais les travaux d'aménagement ont réellement débuté il y a 6-7 ans pour un total de dépenses dépassant actuellement 500.000 euros, auxquels il faudrait ajouter le coût de la main-d'œuvre communale. Ce bâtiment devrait accueillir l'école de musique et l'Harmonie (ce qui implique la construction d'une extension à l'arrière de l'actuel bâtiment) et comporter des salles d'exposition pour le Centre culturel. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les travaux s'éternisent.



Presbytère de Franière : ces travaux devraient permettre de restaurer ce bâtiment à l'intention du prêtre et d'y aménager une salle de réunion.



Nous avons souvent constaté qu'entre la première estimation et celle qui a finalement été calculée lors de l'approbation des cahiers des charges par le Conseil communal, l'augmentation pouvait être importante. Par exemple, pour le presbytère de Franière, l'estimation du coût des travaux en 2015 était de 226.000 euros. Un an plus tard, elle s'élevait à 362.000 euros. Idem pour la crèche à Franière, dont le coût estimatif est passé de 826.000 euros en juin 2015 à 1.200.000 euros en septembre 2016.

Lors des réunions du Conseil communal, le groupe Ecolo a demandé à disposer d'un calendrier des travaux, ce qui aurait permis de déterminer le programme d'engagements financiers. Quand on sait que les réserves communales ont fondu comme neige au soleil, nous nous inquiétons fortement quant à la capacité financière de la commune de mener à bien tous ces projets.

Cercle St-Etienne à Floriffoux : construction d'une nouvelle salle et restauration de l'immeuble en bord de rue. Projet repris dans le cadre d'un appel soutenu par des fonds européens.



Entretien des sentiers, prenons les choses en main !



Lors du dernier Conseil communal, les conseillers Ecolo ont interpellé le Collège sur le manque d'entretien des nombreux sentiers de notre belle commune. Suite à ce manque d'action, des chemins se referment et la végétation y reprend ses droits. Nous ne pouvons que regretter cette situation alors que notre réseau de promenades est très riche et diversifié. A l'heure où la Maison du Tourisme Sambre-Orneau, en collaboration avec les acteurs locaux, souhaite mettre en avant le tourisme à l'attention des cyclistes et des randonneurs, **quelle image donnons-nous aux touristes de passage à Floreffe ?** Il est temps de retrousser nos manches si la commune n'en a plus les moyens !

Certes, la météo de ce printemps n'a pas facilité ce travail. Nous reconnaissons aussi le travail effectué, jour après jour, par les ouvriers du Service Travaux. Seulement, face à ce constat, deux options s'offrent à nous : **soit nous restons les bras ballants, soit nous prenons les choses en main. Pour Ecolo Floreffe, c'est la seconde option qui s'impose !** Si chacun de nous, lors de nos balades, prenait un sécateur, nous pourrions déjà éviter l'envahissement des chemins par les ronces. Un groupe de citoyens pourrait également adopter un sentier ou une section de chemin et en prendre soin en interpellant le Service Travaux en cas de travaux plus conséquents.

Alors, partants ? On se retrouve sur nos sentiers ?

Une nouvelle crèche à Floreffe : Ecolo soutient le principe et l'idée mais pas le projet de bâtiment décidé par la majorité RPF !

Conformément à son programme électoral, Ecolo Floreffe a toujours soutenu le projet d'une seconde crèche à Floreffe, et de préférence à Franière. Lors du dernier Conseil communal, la majorité RPF nous a présenté un projet architectural à prendre ou à laisser, sans aucune possibilité de variante ou de modification. Il est vrai que nous avons soutenu le projet présenté à une réunion de la CCATM (Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité) qui s'est tenue en février 2015, et il s'agissait alors d'un premier avant-projet. Entretiens, le projet a fortement évolué. Ainsi, **une étude du sol a montré que celui-ci était instable et pouvait entraîner un affaissement du bâtiment.** Plutôt que de revoir le positionnement du projet ainsi que sa structure sur deux niveaux, **la solution préconisée par le bureau d'études consiste à installer 110 pieux de soutènement, d'où un surcoût important.** Alors que l'avant-projet présenté précédemment au Conseil communal consistait en une structure légère, le bureau d'études a choisi une option « lourde », en contradiction avec la mauvaise portance du sol. Nous nous inquiétons également du cheminement envisagé pour rejoindre l'étage du bâtiment dédié, entre autres, à la consultation pour les nourrissons : un long sentier en béton avec d'importants détours, débouchant sur une passerelle en bois, présentant un risque de glissade par temps humide ou



en période de chute des feuilles (cette passerelle serait située au pied des arbres remarquables du parc du Centre culturel). Pour ces diverses raisons techniques et d'autres encore, **nous avons émis un vote négatif lors du Conseil communal. Un autre projet était possible !**

Réaménagement du centre de Floreffe

Une belle opportunité pour les pouvoirs publics locaux

Le projet de réaménagement du centre de Floreffe avance à grands pas, le démarrage de la première phase du chantier est annoncé par le Collège communal pour l'an prochain.

Un chantier d'une telle ampleur, estimé provisoirement à 3.525.000€ pour l'ensemble du projet, pourrait être **une belle occasion pour les pouvoirs locaux de donner une dimension plus large au projet en y intégrant des objectifs environnementaux, sociaux ou éthiques ambitieux**. L'investissement public important que représente le projet contribuerait ainsi à plusieurs ambitions :

- améliorer le cadre de vie du centre de Floreffe,
- permettre la formation de jeunes apprenants sur le chantier,
- promouvoir l'utilisation de matériaux wallons ou belges,
- limiter le phénomène de dumping social sur le chantier au profit de l'emploi local.

Ainsi, l'investissement public verrait ses effets bénéfiques se multiplier, et profiterait non seulement aux entreprises de construction, mais également aux ouvriers, aux producteurs de matériaux belges et wallons et, plus largement, à chacun d'entre nous.

Pour concrétiser de telles ambitions, les pouvoirs publics tels que les communes peuvent décider d'intégrer dans leurs cahiers des charges des clauses qui peuvent aller au-delà des aspects techniques liés au chantier.

Clauses sociales

Ce mécanisme permet aux pouvoirs publics d'exiger d'une entreprise qu'elle accueille sur le chantier de jeunes apprenants ou des demandeurs d'emploi en formation, à la recherche d'un stage pratique. L'insertion de clauses sociales dans les cahiers des charges du réaménagement du centre de Floreffe permettrait d'offrir une expérience professionnelle sur chantier à des apprenants ou stagiaires en formation, utile à leur insertion et à la recherche d'un futur emploi.

Clauses environnementales

Dans le cadre du réaménagement du centre de Floreffe, la réflexion environnementale peut porter sur le choix des matériaux, leur origine géographique, leur durabilité, leur facilité d'entretien,... mais également sur la réutilisation de certains matériaux.

Le projet de réaménagement fait la part belle aux revêtements en pierre bleue et nous nous en réjouissons. En revanche, il serait dommage que ces revêtements soient réalisés avec des pierres d'origine asiatique plutôt qu'avec des pierres issues de nos carrières wallonnes, réputées pour leurs qualités techniques et esthétiques ainsi que pour leur durée de vie.

Lutter contre le dumping social

Le phénomène de dumping social est de plus en plus criant et met en danger l'emploi de milliers de travailleurs de la construction (mais d'autres secteurs sont également touchés, tels que le transport). Il est d'autant plus marqué que les entreprises sélectionnées pour réaliser les chantiers publics sont souvent choisies sur le seul critère du prix.

Face à cela, l'administration régionale wallonne a mis en place des outils qui permettent, en toute légalité, de lutter contre le dumping social. Ces différents outils pourraient être intégrés dans les cahiers des charges des travaux du réaménagement du centre de Floreffe, et ainsi, à l'échelle de notre entité, contribuer à lutter contre ce phénomène, qui est un véritable fléau pour les travailleurs belges et wallons.

Le groupe Ecolo espère que le chantier du réaménagement du centre de Floreffe pourra se donner des ambitions larges, et ainsi augmenter l'effet multiplicateur de l'investissement public important qu'il représente, au bénéfice de l'emploi et de l'environnement. Ainsi, l'insertion de clauses sociales et environnementales, de même que le recours aux outils de lutte contre le dumping social, contribueraient à maintenir l'image exemplaire que doivent renvoyer les pouvoirs publics.



Le dumping social c'est quoi ??

Les entreprises belges, pour réduire leurs coûts, font appel, de manière légale, à des sociétés étrangères (de l'Union européenne). Celles-ci doivent payer à leurs travailleurs le salaire minimum fixé par convention collective en Belgique, mais paient les charges sociales dans leur pays d'origine. L'écart entre les charges sociales belges et celles des autres pays de l'Union met ainsi en concurrence les travailleurs belges et les travailleurs étrangers. Si les entreprises belges et wallonnes trouvent un avantage financier immédiat à engager des travailleurs étrangers, c'est surtout un fléau pour les travailleurs belges qui perdent leur emploi ainsi que pour notre système de sécurité sociale. Si cette pratique est légale, et est encadrée par des règles strictes, on constate trop souvent sur les chantiers que celles-ci ne sont pas respectées. Cela permet aux entreprises de proposer des prix très concurrentiels et de remporter les marchés de travaux publics.

Petit-déjeuner à thème :

Du bas de laine à l'évasion fiscale, l'ARGENT sujet TABOU ?

Pour mieux nous informer, Patrick DUPRIEZ, co-président d'Ecolo ainsi que différents intervenants, la monnaie locale le Lumsou, le SEL (Système d'Echange Local), Crédal, Terre-en-Vue, Paysans-Artisans Invest, seront présents.

Quand ? Le dimanche 6 novembre dès 8h30
Où ? Au cercle St-Michel, rue de l'Eglise à Franière
De 8h30 à 9h30 : **petit-déjeuner**
De 9h30 à 11h30 : **échange sur le thème de l'argent**

Participation : Petit-déjeuner adulte : 4€
Petit-déjeuner enfant (6-15 ans) : 3€
Moins de 6 ans : gratuit

Un coin jeu est prévu pour les enfants.

Pour l'organisation pratique, nous vous demandons de réserver vos petits-déjeuners soit par courriel à l'adresse ecolo.floreffe@gmail.com soit par téléphone auprès de Dominique Gilkinet 0473 48 19 97



Balade d'automne et distribution de petits fruits

Balade découverte automnale du village de Franière à travers ses bois et les rives de Sambre

Quand ? le dimanche 27 novembre à 14h
Où ? RV sur le parking de la gare de Franière

Le parcours est accessible à tous mais peut se révéler difficile pour les poussettes.

A l'issue de la balade, en échange d'une idée pour la commune, distribution de petits fruits (cassis et groseillier). Par ce geste symbolique, Ecolo veut rappeler qu'il est plus que jamais nécessaire de soutenir la production locale et de qualité qui fait vivre les producteurs de nos régions et qui est respectueuse de l'environnement.

ecolo Floreffe

Novembre 2016



L'argent, fruit du travail ou objet de spéculation ?

L'argent, préoccupation majeure pour les personnes qui en ont trop peu pour vivre dignement, qui doivent différer les soins médicaux, qui sont surendettées... **En Belgique, le taux de pauvreté est estimé à 15,5%, presque une personne sur six.** Comme le rappelle le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (<http://www.rwlp.be/>), ces personnes « vivent dans l'ombre » et passent le plus souvent inaperçues.

Préoccupation d'un autre genre pour ceux qui en ont tellement qu'ils se demandent comment en avoir encore plus, comment éluder l'impôt, et qui recourent aux paradis fiscaux pour protéger leur magot.

Ces inégalités sociales sont révoltantes et constituent l'un des principaux cancers de notre société

Est-ce une fatalité ? Non ! Dans l'immédiat après-guerre, la Belgique a connu une période au cours de laquelle les inégalités sociales ont fortement diminué. Mais depuis les années '80, sous l'influence des politiques néo-libérales, les écarts se sont à nouveau creusés. La part du revenu national correspondant aux ouvriers et employés, qui était de 68% en 1980, a baissé de 10%. En contrepartie, l'argent versé aux entreprises et à leurs actionnaires a augmenté dans la même proportion. Cela signifie que, par rapport à 1980, plus de 30 milliards d'euros sont ainsi pompés chaque année sur les revenus du travail au profit du capital. Un véritable hold-up. Et nous voyons la gratitude des multinationales installées chez nous, telles qu'Arcelor-Mittal ou Caterpillar (Caterpillar), qui ont largement profité des cadeaux fiscaux faits par l'Etat et qui disparaissent en laissant sur le carreau les travailleurs. Sans parler de tous les mécanismes d'ingénierie fiscale dévoilés par les « Luxleaks », « Bahamasleaks » et autres systèmes d'« optimisation fiscale ».

Non, ce n'est pas une fatalité. Il y a de réelles alternatives pour contrer cela ! Au niveau personnel, chaque citoyen peut s'engager dans des projets éthiques, solidaires et bons pour l'environnement :



Selon la Banque Nationale de Belgique, et en supposant que les revenus et le patrimoine de chacun soient clairement connus, sur l'ensemble des ménages belges, les 20% les plus nantis possèdent 61% du patrimoine total et perçoivent 52% des revenus du pays. A l'autre bout de la répartition, les 20% les plus pauvres ne détiennent que 0,2% du patrimoine et totalisent 3,5% du revenu global des ménages belges. (Source : baromètre socio-économique 2016. édité par la FGTB).

soutien de coopératives assurant une alimentation locale et saine ou encore développant les énergies renouvelables ou favorisant les liens sociaux, investissement dans des banques solidaires, participation à des Systèmes d'Echange Local (SEL) privilégiant la gratuité... Au niveau politique, la priorité concerne la mise en œuvre d'une fiscalité plus juste qui pèse moins sur les revenus du travail et plus sur le patrimoine, avec une réelle volonté de lutter contre la fraude fiscale. C'est loin d'être le cas du gouvernement fédéral actuel, qui démantèle les services de l'administration, de la santé et de la justice.

Ecolo a l'ambition de présenter, depuis le niveau européen jusqu'à celui de nos communes, un autre projet de société, en particulier en ce qui concerne la justice sociale et le partage des richesses, assurant la nécessaire transition vers une Terre plus verte et un monde plus juste. Nous vous invitons à venir débattre avec nous sur ces thèmes lors de notre petit-déjeuner du 6 novembre prochain (invitation au verso).

Cynisme : alors qu'il savait que 3500 emplois allaient être supprimés chez ING, le CEO du groupe ING, Ralph Hamers, écrivait que « des choses excitantes sont en train de se passer ». Arrivé à la direction d'ING en 2013, il avait tout mis en œuvre pour réduire les salaires et avantages extra-légaux du personnel. En même temps, il s'était accordé une augmentation de salaire de 30%, celui-ci passant de 1,27 million d'euros à 1,63 million d'euros par an, hors bonus et avantages. En 10 ans, tout en bénéficiant des politiques fiscales belges, ING-Belgique a versé 7,2 milliards d'euros de dividendes à la société-mère aux Pays-Bas.

